

LES AVANTAGES

□ Réseau
□ Appui

■ Visibilité
■ Publications

Membres bienfaiteurs Membres actifs Membres individuels Membres non-résidents

	Membres bienfaiteurs	Membres actifs	Membres individuels	Membres non-résidents
Accès aux événements (comités, conférences, soirées networking, visites d'entreprises...). Ouverts à tous les employés de la société pour les membres actifs et bienfaiteurs.	●	●	●	
Accès à des événements exclusifs (conférences, cocktails...)	●			
Possibilité de devenir intervenants lors des comités	●	●		
Lobbying via l'EBC	●	●		
Une page de présentation dans l'annuaire (contacts, description de l'activité)	●	●	●	●
Article de présentation de votre société sur le site internet & la newsletter	●	●		
Possibilité de publier des communiqués de presse en français et japonais sur notre site	●	●		
Votre logo sur la page d'accueil du site de la CCI France Japon, dans le magazine France Japon Eco, ainsi que sur un panneau d'affichage dans les locaux de la CCI France Japon	●			
Une visibilité privilégiée dans l'annuaire (affichage gratuit du logo)	●			
Publicité et sponsoring à tarifs préférentiels	●	●		●
Accès au service Recrutement et Formation	●	●		●
Tarifs privilégiés sur les prestations commerciales et la domiciliation	●	●		●
Annuaire sous format papier (publication annuelle)	●	●	●	●
Magazine France Japon Eco sous format papier (publication trimestrielle)	●	●	●	●
Hebdo du Japon (publication hebdomadaire de l'actualité japonaise en français)	●	●	Option : 30 000 yen	Option : 30 000 yen

Droit de vote à l'Assemblée Générale de la Chambre

Durant l'Assemblée Générale de la CCIFJ, les membres sont appelés à élire leurs représentants du Conseil d'Administration et à voter le budget.

Les Membres bienfaiteurs possèdent deux droits de vote et les Membres actifs un droit de vote.

Tarifs annuels (de janvier à décembre, adhésion renouvelée automatiquement chaque année)

Membre bienfaiteur : 520.000 yens

Membre actif : 260.000 yens

Membre individuel : 75.000 yens

Membre non-résident : 480 euros

* Membre actif (tarif Start-up) : 130 000 yens

(Entreprise ayant moins de 3 ans d'ancienneté, pour les deux premières années de cotisation.)

* Membre Kansai : 120 000 yens

* Membre Kyushu : 60 000 yens (Tarif spécial pour l'année 2019. 90 000 yens à partir de 2020)